

## Compte-rendu du conseil d'école du 15/10/20

**Date** : 15/10/20

**Durée** : 2h30

### **Enseignants présents** :

- |                           |                       |
|---------------------------|-----------------------|
| - C. Charrier CPA         | - I. Grange CE2B      |
| - C. Lancre CPB           | - E. Marcelin CM1/CM2 |
| - F. Karoyan CE1A         | - C. Bloquet CM1B     |
| - A.M Michon CE1/CE2      | - G.Rouhaud CM1A      |
| - I. Fiquet CP/CE2        | - C. Lafite CM2A      |
| - A. Lecat CM1A           | - K. Leinen CM2B      |
| - A. Tizaf CE2B et CP/CE2 | - A. Guyot BD         |

### **Représentants de parents d'élèves** :

Pour la FCPE : Mme Pecqueur, Mme Asifatu, Mme Billet, Mme Feillet, Mme Gandais

Pour l'association parents-fort-joie : Mme Levasseur, Mme Dionisi, Mme Caumette, Mme Compain, Mme Ramos

### **Représentants de la Municipalité** :

S. Martin maire de Forges-les-bains

S. Desmedt adjointe aux affaires scolaires et à la petite enfance.

### **Représentant du périscolaire** :

C. Lenoir Responsable du périscolaire

Présence du major Prud'homme de la brigade de Limours

### **Absents excusés** :

O. Hodges Inspecteur de l'Education Nationale de la circonscription de Dourdan

Mme Karoyan, enseignante

A. Parent , psychologue scolaire – Mme Bachoffer , maître G du RASED, Mme Marquand maître E du RASED

### **Ordre du jour** :

- 1) Le conseil d'école : attributions et fonctionnement. Examen et validation du règlement intérieur.
- 2) Bilan de la coopérative scolaire.
- 3) Les évaluations nationales CP / CE1.
- 4) Evolution prévisionnelle des effectifs.
- 6) Questions diverses transmises.

Présentation des différents membres du conseil.

#### **1) Attributions et fonctionnement du conseil d'école**

##### **▶ Présentation des points suivants** :

- Son cadre institutionnel :

Rappel de sa durée de constitution, la fréquence de ses réunions, sa composition, de la distinction entre voix délibératives et voix consultatives.

- Ses attributions :

Enumération des points sur lesquels le conseil d'école peut être informé, consulté et sur lesquels il peut donner son accord et être décisionnaire.

- Son fonctionnement interne: procédure d'invitation, de soumission du compte-rendu et de sa diffusion une fois validé. La procédure proposée est validée par les membres du conseil

### ► **Soumission des propositions de modifications au règlement intérieur**

Des modifications sont proposées par l'équipe enseignante. Elles concernent :

- le point I article 1 « assiduité » : La modification porte le mode de signalement des absences
- le point I article 2 « jours de classe et horaires » : La modification porte sur les portails d'accès et la gestion des arrivées en dehors des plages horaires spécifiées.
- le point III article 4 « matériel » : La modification porte sur la gestion des vêtements abandonnés.

Les représentants de parents d'élèves et la mairie n'ont pas souhaité apporter de modifications complémentaires.

Le règlement intérieur 2020-2021 est soumis au vote. Il est validé à la majorité. Les éléments modifiés y figureront en italique.

Lors du vote, Mme Pecqueur et Mme Feillet n'ont pas voté favorablement à certaines modifications.

Il sera mis en ligne sur le site de l'école, affiché sur le panneau extérieur et diffusé via Classroom pour les classes qui utilisent cette application.

Les familles en seront avisées par le biais du cahier de liaison, de la pochette navette et/ou de Classroom. Le mot attestant de la prise de connaissance du règlement intérieur 2020-2021 et de la charte de la laïcité devra être signé par les familles.

### **2) Bilan de la coopérative scolaire.**

Présentation du bilan de l'année 2019 – 2020 par Mme Leinen, mandataire auprès de l'OCCE.

Les recettes s'élèvent à 7 684,35 €. Elles proviennent de la subvention de la caisse des écoles, de la vente de chocolats par la FCPE, des dons des familles et du bénéfice de la vente des photos.

Les dépenses s'élèvent à 3 090,58€. Elles concernent les frais d'adhésion à l'OCCE, les achats liés à des activités pédagogiques (achat d'albums, entrées au musée, spectacles...) et de l'achat de partitions pour les interventions musique.

La crise sanitaire n'ayant pas permis la réalisation de plusieurs sorties scolaires, le solde est conséquent. Aucun appel à dons n'a donc été fait en ce début d'année. Il pourra l'être ultérieurement en fonction de l'évolution de la situation sanitaire.

### **3) Les évaluations nationales**

#### ► **Présentations par Mmes Charrier (CPA), Lancre (CPB) et Michon (CE1/CE2).**

● Leur fréquence et positionnement dans l'année : 2 évaluations dans l'année pour les classes de CP, une en début d'année pour les classes de CE1.

● Présentation des infographies pour les deux niveaux de classes.

● Connaissances et capacités évaluées :

	<b>En septembre</b>	<b>En janvier</b>
<b>En CP</b>	<i>En français</i>	
	Reconnaître des sons	Reconnaître des sons
	Comprendre des mots, des phrases, des textes à l'oral	Comprendre des phrases à l'oral et à l'écrit
	Identifier des lettres de l'alphabet	Ecrire des syllabes, des mots
		Lire à voix haute
	<i>En mathématiques</i>	
	Connaître et utiliser les nombres jusqu'à 10	Connaître les nombres jusqu'à 39
	Identifier des formes	Calculer en ligne
	Résoudre des problèmes	
<b>En CE1</b>	<i>En français</i>	
	Comprendre des mots et des phrases à l'oral	
	Comprendre des phrases et des textes à l'écrit	
	Lire à voix haute	
	Ecrire des mots	
	<i>En mathématiques</i>	
	Connaître et utiliser les nombres jusqu'à 100	
	Calculer en ligne et mentalement	
	Résoudre des problèmes par le calcul	
	Identifier des formes	

Les besoins/ fragilités décelés pour quelques élèves portent sur :

	<b>Français</b>	<b>Mathématiques</b>
<b>En CP</b>	La reconnaissance des lettres : notamment sur les 3 écritures (scriptes, capitales, cursives) et sur les lettres b/d.	La résolution de problèmes
		L'identification des formes
<b>En CE1</b>	Ecrire des syllabes complexes	Représenter des nombres entiers (associer un nombre à une position)
	Lire à voix haute des mots, un texte.	Résoudre des problèmes en utilisant des nombres entiers et le calcul
		Additionner / soustraire

Quelques questions ont été ajoutées en fin d'évaluation sur le confinement, n'offrant pas de retour statistique.

#### **4) Evolution prévisionnelle des effectifs**

Mme Desmedt, élue aux affaires scolaires explique que l'équipe municipale, en poste depuis le 03 juillet 2020, est en train d'investiguer les différents projets possibles, sans occulter ceux prévus par la municipalité précédente. L'éventualité d'un accroissement des effectifs, amenant à 12 ou 13 classes en élémentaire, n'est pas exclue. Les résultats de ces investigations nous seront communiqués. En cas de majoration du nombre de classes, il sera nécessaire de revoir également le réfectoire.

#### **5) Questions diverses transmises par les fédérations/association**

##### **Questions soumises par la FCPE :**

- **Entrées / sorties des fratries par les portails de la sente et du petit bois** : Les points d'entrée et de sortie ont été multipliés afin d'éviter les attroupements importants dans la sente et poursuivre les dispositions mises en place sur la gestion des groupes sur les temps scolaires. Concernant les croisements dans la sente: des sens de circulation ont été fléchés. Des affichages ont été ajoutés afin de renforcer la sensibilisation au respect de ces fléchages. Une dérogation aux règles ne peut être faite qu'en cas de nécessité (mobilité réduite par exemple).

##### **- Harcèlement / interventions sur ce thème**

La FCPE explique que 16 situations incluant à la fois agresseurs et agressés, auraient été signalées à l'association « coup de pouce 91 ». L'équipe s'étonne de ce nombre de situations sachant qu'elle n'a pas été informée en direct. Elle rappelle que pour tout problème relatif à l'école, c'est l'école qui doit être directement informée (l'enseignante de l'enfant en question, en première intention). C'est le seul moyen de s'assurer que les problèmes soient appréhendés en situation, avec tous les intervenants et qu'ils ne se renouvellent pas. Il faut que les familles soient partenaires pour soutenir le travail des enseignants et du périscolaire. Ces derniers ajoutent que toutes les situations de conflits connues ont toutes été gérées quel que soit le temps de l'enfant. Un rappel est fait par Mme Grange sur ce qui définit une situation de harcèlement (présentation d'une diapositive). Il est rappelé qu'il convient d'être prudent sur les mots employés.

La FCPE précise que le terme de « harcèlement » employé dans la rétrocession des points soulevés n'était pas approprié.

L'équipe précise en outre qu'elle constate des incivilités, des dégradations matérielles en ce début d'année/ papiers jetés au sol, dégradations sur mobilier scolaire, jets de glands sur les vitres ...

Il est rappelé le rôle éducatif des parents sur tous ces types de problèmes.

### **- Nouvelle organisation des transports :**

Concernant le problème survenu dans le bus en début d'année scolaire : Le major Prudhomme explique qu'une communication sur la situation n'était pas possible tant que l'enquête était en cours. Il rappelle aux personnes présentes que l'utilisation des réseaux sociaux au sujet de ces incidents est à proscrire. La procédure pénale vient d'être clôturée avec absence de poursuites suite au licenciement des deux personnes mises en cause.

Mme Desmedt précise qu'un Rex (retour d'expérience) sur cet événement a été réalisé et sera présenté aux différentes parties prenantes. Il est en cours de relecture auprès de ces parties. Comme déjà énoncé aux associations, les mesures prises à la suite de ce Rex feront l'objet d'une rencontre avec elles.

### **Questions soumises par les Parents fort joie :**

#### **- Interventions harcèlement**

Des interventions ont été programmées dès juin dernier pour cette année scolaire. Elles se dérouleront le 17/12/20 sur ce thème pour les 3 classes de CM1. La BPDJ (Brigade de Prévention de la Délinquance Juvénile) qui assure ces animations interviendra également auprès des CE2 sur le thème « vol, violence, racket » et auprès des CM2 sur le thème « Savoir dire non ». La brigade de Limours se joindra à eux afin de pouvoir inclure toutes les classes concernées.

#### **- Proposition d'interventions sur la prévention Bucco-dentaire**

Ces interventions seraient assurées par une maman d'élève, dentiste. Elle apporterait des affiches et du matériel afin de sensibiliser les jeunes enfants aux gestes et différentes étapes requises pour une bonne hygiène bucco-dentaire. Ces interventions pourraient être réalisées auprès des élèves de CP (= 2 classes et demi) ou/et CE1(1 classe et demi). Leur modalité d'organisation sera à définir conjointement.

#### **- Besoins en matériel et équipement que l'association pourrait aider à financer.**

L'équipe abordera cela en conseil des maîtres et reviendra ensuite vers l'association qu'elle remercie pour sa proposition.

#### **- Mode d'enseignement et évaluation à distance envisagés en cas de re-confinement ou de fermeture de classe**

L'équipe est pour le moment dans l'optique de réitérer ce qui a été mis en place l'année dernière et semble avoir donné satisfaction aux familles à savoir : envoi de plans de travail et supports associés par mail, hébergement de documents sur Mon nuage, utilisation de Classroom, liens vers des capsules vidéos... La fiche renseignements de début d'année a été modifiée afin d'inclure une partie sur les outils dont les familles disposent, ceci afin d'être à-même d'accompagner les familles susceptibles de rencontrer des difficultés par manque d'équipement numérique.

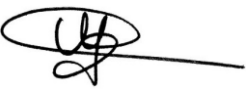
Concernant l'évaluation à distance des travaux, les difficultés sont multiples : toutes les familles ne sont pas en capacité de renvoyer le travail, il est compliqué de le corriger et renvoyer (plusieurs opérations informatiques à réaliser pour un seul travail) et il est impossible de savoir dans quelles conditions l'évaluation a été réalisée. Les situations sont inégalitaires.

Une liste d'outils a été communiquée par l'institution aux enseignants. Elle précise des noms d'applications, d'émissions, de sites... à leur disposition pour les aider dans cette mission.

Le point précis de l'enseignement à distance fera l'objet d'un conseil des maîtres au retour des vacances de Toussaint.

**Dates des prochains conseils :** Mardi 16 mars 2021 18h30

Vendredi 18 juin 2021 18h30

<b>Fait à :</b> Forges-les-bains  <b>Le :</b> 17/10/20	<b>La secrétaire de séance</b> Rouhaud Gwenaëlle	<b>La Directrice de l'école</b> Grange Isabelle 
--	---	---